



# “La Présentation de l’Enfant Jésus au Temple”...

## DE L’ÉVANGILE SELON - SAINT LUC - :

*«Quand fut accompli le temps prescrit par la loi de Moïse pour la purification, les parents de Jésus l’amènèrent à Jérusalem pour le présenter au Seigneur, selon ce qui est écrit dans la Loi» (Lc 2, 22-23).*

## MEDITATION SUR LE MYSTÈRE :

Depuis combien de temps, ne nous - Présentons-nous - pas, au “sage Siméon”, c'est-à-dire à notre Évêque ou Prêtre Romain pour notre Confession ?, ou pour faire se Confesser les autres ? Pour notre purification des péchés et pour la purification d'autrui ?

## DES ENSEIGNEMENTS DE L’ÉGLISE CATHOLIQUE :

- À propos de purification, voici ce que dit St. François d'Assise: *«Mes frères.. confesseront leurs péchés aux prêtres.. prudents et catholiques - car c'est aux prêtres seulement que fut accordé le pouvoir de lier et de délier».*

(SAINT FRANÇOIS D’ASSISE, *Première règle des frères mineurs*, chap. 20. La confession et la communion des frères, n. 1-4)

---

## LIBRE MÉDITATION

(pour une contribution personnelle à donner aux autres qui écoutent) :

- .....
- .....

Ensuite ...

- 1 Notre Père ...
- 5 Ave Marie ...
- 1 Gloire au Père ... (Chantés)
- Ô mon Jésus, pardonne ...
- Marie, Reine de la Paix ...

- Ensuite, un éventuel chant bref en rapport avec le Mystère / ou bien, en chantant, on dit : “ Aveeeee, Aveeeee, Ave Maria ....”

Ensuite, on passe au prochain Mystère, qui, dans la limite du possible, (comme celui-ci) ne doit durer pas plus de 5 à 7 minutes...